Cheminement vers le Congrès de l'AREQ 2026

Janvier 2025

Formation du comité d'organisation du Congrès (COC) et du groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC).

Mars 2025

Planification logistique de la tournée du conseil exécutif (CE).

Avril 2025

Choix des délégations officieuses lors des AGS (avril et mai).

Juin 2025

Présentation au CE et au CA des travaux du CNSTA.

Présentation au CE et au CA de la première ébauche du document de réflexion sur les orientations.

Septembre 2025

Début de la tournée du CE (4 rencontres interrégionales), qui se poursuivra jusqu'en novembre, en présence des membres des CS et des délégués au Congrès, excluant les substituts.

Novembre 2025

Avis dans le magazine *Quoi de neuf* du cheminement des propositions de modifications aux statuts et règlements.

Présentation au CN des travaux du CNSTA.

Décembre 2025

Au plus tard le 31 décembre : réception des propositions de modifications aux statuts et règlements.

Diffusion du projet des orientations aux régions et aux secteurs pour d'éventuelles modifications (1er tour).

Janvier 2026

Appropriation par le CNSTA des propositions de modifications aux statuts et règlements reçues au 31 décembre.

Présentation au CE et au CA des propositions de modifications.

Février 2026

Au plus tard le 15 février : réception des modifications au projet des orientations provenant des régions et des secteurs.

Analyse en GTCC des propositions de modifications, puis présentation au CE et au CA.

Mars 2026

Présentation au CN du projet de modifications aux statuts et règlements ainsi que du projet d'orientations.

Élection au CN du comité national d'élection.

Avril 2026

Au plus tard le 7 avril : réception des dernières modifications provenant des régions et des secteurs pour qu'elles apparaissent au cahier du CO (2e tour).

Confirmation des délégations lors des AGS.

Préparation et validation des documents destinés aux cahiers du CO.

Mai 2026

Finalisation du document des orientations.

6 mai : date limite de la transmission des délégations confirmées.

Élection à la présidence régionale lors des AGR.

Au plus tôt le 15 mai : présentation des candidatures au CE.

Au plus tard le 19 mai : envoi de la convocation aux personnes déléguées au CO.

Juin 2026

8 juin : Congrès extraordinaire pour adopter les modifications aux statuts et règlements

9 au 11 juin : Congrès ordinaire entre autres pour adopter le projet des orientations, élire le CE et entériner le CA.

AREQ

Le mouvement des personnes retraitées CSQ